

JOURS DE COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES
> Tous les lundis

COLLECTE SÉLECTIVE
> Tous les mercredis

DÉCHETS VÉGÉTAUX
> Tous les mardis sauf :
Pas de collecte les :
14 et 28 janvier ; 11 et 25 février ; 1^{er}, 16 et 29 juillet ; 12 et 26 août ; 2, 16 et 30 décembre



PENSEZ À SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR



Les ordures ménagères **EN SAC** dans le bac
La collecte sélective **EN VRAC** dans le bac

CONTENEURS COLLECTIFS À VERRE

COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS 2025

Il n'y a pas de collecte les jours fériés. Toutes les collectes de la semaine sont décalées au jour suivant, pour tous les secteurs jusqu'au samedi inclus.



Exemple :

- Jour de l'an - 1^{er} janvier 2025**
- ▶ Mercredi 1^{er} janvier reporté au jeudi 2 janvier
 - ▶ Jeudi 2 janvier décalé au vendredi 3 janvier
 - ▶ Vendredi 3 janvier décalé au samedi 4 janvier

MOINS JETER... C'EST MIEUX CONSOMMER

Mieux gérer ses déchets, c'est avant tout éviter de les produire !
Une meilleure gestion des déchets intervient à tout moment : à la maison, au travail, au supermarché, etc.

12 gestes POUR RÉDUIRE EFFICACEMENT NOS DÉCHETS :



REPLACEMENT, RÉPARATION OU VOL DE BAC À DÉCHETS



Faites votre demande en ligne
www.tours-metropole.fr
SERVICE & SIGNALEMENTS

INFORMATIONS SUR LES COLLECTES

02 47 80 12 12

EN SAVOIR PLUS

SUR LE TRI DE VOS DÉCHETS

Sur le service web : dechets.tours-metropole.fr
Sur le site internet : www.tours-metropole.fr/collecte-et-tri-des-dechets



SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY
— 2025 —

AIDE-MÉMOIRE

de la collecte des déchets



©Nicolas BOULOT



LE VERRE

➤ Déposer vos bouteilles, pots et bocaux dans les conteneurs collectifs.



Pour la tranquillité du voisinage : PAS DE DÉPÔT ENTRE 20H ET 8H

ERREURS DE TRI



LES ENCOMBRANTS

Les gros encombrants (mobilier, literie, électroménager) sont collectés **uniquement sur rendez-vous**.

Le poids de l'objet ne peut excéder 55 kg et son volume doit être inférieur à 2 m³. Collecte réservée aux particuliers.

- GROS MOBILIER
- GROS ÉLECTROMÉNAGER
- LITERIE

Dépôt sauvage interdit sous peine d'amende.



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Uniquement pour l'habitat pavillonnaire :

Un bac de 240 litres pour la collecte des déchets végétaux est mis à disposition. Un second payant peut être demandé. Maximum 2 bacs de 240 litres et 2 fagots (longueur 1 m et ø 40 cm) sera collecté par producteur.



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Si vous avez un jardin supérieur à 20m², un composteur est mis à disposition gratuitement. Faites votre demande en ligne : une fois votre inscription validée, vous recevrez une confirmation avec la date et l'adresse de retrait du composteur sur Joué-Lès-Tours. Pensez à apporter un justificatif de domicile ainsi que la convention en ligne remplie.



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT SANS EXCEPTION !

➤ EMBALLAGES PLASTIQUES



Avec les Bouchons

➤ EMBALLAGES MÉTALLIQUES



➤ CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



➤ PAPIER



À DÉPOSER :

à la déchèterie



à la borne textile



dans le bac à ordures ménagères



Les emballages doivent être en vrac (sans sac) et vidés. Inutile de les laver.

Le saviez-vous ?

DÉCHÈTERIES

Accès gratuit aux habitants de Tours Métropole Val de Loire

Les déchèteries sont accessibles sur présentation d'une **carte gratuite**, remise sur demande via le site internet www.tours-metropole.fr ou via ce QRcode :



PROCHE DE CHEZ VOUS :

DÉCHÈTERIE DE LA HAUTE LIMOUGÈRE

5 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes

- lundi et jours fériés : fermée
- mardi au samedi : 8h45 - 12h30 • 13h30 - 17h45
- dimanche : 9h - 12h30 • fermée l'après-midi



Pour collecter les petits objets qui vous encombrant mais qui ne nécessitent pas forcément un passage en déchèterie, optez pour la **TRIMOBILE**.

Retrouvez le planning sur : www.tours-metropole.fr/trouver-la-trimobile



FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE : www.tours-metropole.fr ➤ SERVICE & SIGNALEMENTS

